



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le cinq novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : REDEVANCES D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC:
commerçants ambulants, spectacles,
et marché de plein vent.**

Délibération n° 2025.11.05.127

Rapporteur : Bernard DEVAY

1/ Marché de plein vent

Vu la délibération N° 2022.06.01.056 du 1^{er} juin 2022, modifiant les tarifs des emplacements ;
Vu la délibération municipale N° 2025.11.05.125 portant sur le déplacement du marché de plein vent le dimanche matin sur le parking de l'école Jean Rostand sis Rue Jean Moulin à Launaguet ;
Vu l'arrêté municipal N° 56.2025 PMAM réglementant le marché de plein à Launaguet ;

Ce marché ayant pour but de redynamiser le centre-ville, il est proposé de maintenir les tarifs de droits de place, à savoir :

- 1,00€ le mètre linéaire pour les abonnés
- 1,20€ le mètre linéaire pour les passagers

2/ Commerces ambulants alimentaires hors marché de plein vent :

Vu la demande de certains commerçants ambulants de s'installer en dehors du marché de plein vent, le tarif est fixé à :

- 1,00€ le mètre linéaire pour les commerces ambulants hors marché de plein vent (Food Truck, Camion Pizza...)

3/ Commerces ambulants animations pour enfants :

Vu la demande de certains commerçants ambulants d'installer temporairement des animations pour enfants hors fêtes foraines (gonflables, manège enfantin...), le tarif est fixé à :

- 5,00€ par jour d'ouverture

4/ Commerces ambulants Spectacles Guignol, Cirques... :

Vu la demande de certains commerçants ambulants d'installer temporairement leur chapiteau pour la représentation de spectacles Guignol, cirques..., le tarif est fixé à :

- 40,00€ par représentation

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver les redevances d'occupation du domaine public, commerçants ambulants, spectacles et marché de plein vent, tels que décrits ci-dessus.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

27 NOV. 2025

Étaient présent.es : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent les redevances d'occupation du domaine public, commerçants ambulants, spectacles et marché de plein vent, tels que décrits ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme

Natacha MARCHIPONT
 Secrétaire de séance,



Michel ROUGÉ
 Maire,



Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Absents excusés Représentés : 4 Absent : / Date convocation : 30 octobre 2025 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification 27 NOV. 2025	Étaient présent.es : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI. Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS). Absent : / Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT
---	---